

2 mars  
2024

Perspectives  
d'évolution de l'école  
Louis Foucault

Réunion publique



# Une Municipalité engagée

pour une école de l'excellence,

de l'égalité et du bien-être





# Des Infrastructures scolaires de qualité

programme pluriannuel de rénovation



# Réorganisation et rénovation de la BCD et de la salle de garderie



De 2016 à 2019





# Réorganisation et rénovation de la salle de sieste et des sanitaires



De 2016 à 2019



# Rénovation des couloirs et installation d'un ascenseur

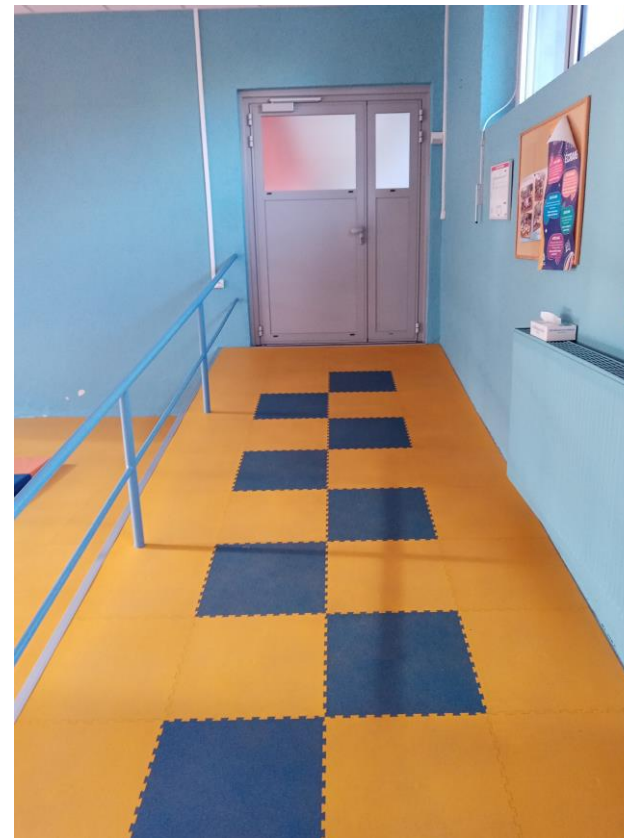
De 2016 à 2019





# Rénovation de la salle de motricité

En 2020



# Rénovation d'une salle de classe

En 2021





# Rénovation de la classe de maternelle

En 2022



# Rénovation d'une salle de classe

En 2023







## Des infrastructures adaptées à l'inclusion scolaire

Travaux pensés pour accueillir les enfants handicapés et à mobilité réduite

Une école très adaptée à l'accueil des enfants de moins de 3 ans

# Des infrastructures adaptées à l'inclusion scolaire





# Coût des investissements

- Mise en accessibilité de l'école
- Réorganisation et rénovation de la salle de sieste, de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), de la salle de garderie, des couloirs et des sanitaires, de la salle de motricité, des 4 salles de classes
- Installation d'une climatisation

216 140 €  
HT

	Financement
Etat (DETR)	51 165 €
Conseil Départemental	53 460 €
Fonds propres de la commune	111 515 €



Visite virtuelle de l'école



# Budget pédagogique

Le budget alloué aux  
fournitures scolaires  
à la hauteur des  
besoins des  
enseignants

Montant annuel = 6 000 €.

Budget constant depuis de nombreuses années

Des investissements en 2022:

- Remplacement du photocopieur pour un montant de 2 871 €

Participation au coût du transport scolaire des élèves de la maternelle et de l'élémentaire pour toutes les sorties (voyages et piscines)

# Le restaurant scolaire

Un restaurant scolaire répondant aux exigences liées à la sécurité alimentaire et pour une qualité nutritionnelle des repas.





# Le restaurant scolaire



# Le restaurant scolaire





# Le restaurant scolaire

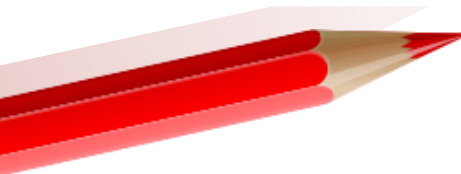


## Tarifs:

**2,20 €** pour les scolaires

**1€** pour les enfants dont les parents bénéficient du RSA ou dont le QF est inférieur à 380 € pour une personne seule avec enfants et inférieur à 450 € pour un couple avec enfants)

## Respect de la loi Egalim:

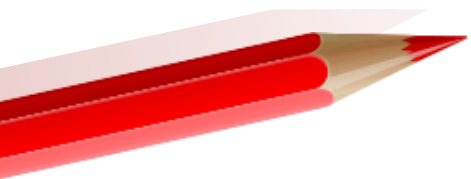
- 
- Un menu végétarien une fois par semaine,
  - Une diversification des sources de protéines,
  - La lutte contre le gaspillage alimentaire,
  - L'interdiction des ustensiles en plastique,
  - 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.

# Le restaurant scolaire



## Des Investissements en 2022

- Achat de matériel de cuisine : un fourneau à induction, une armoire négative, une cellule de refroidissement, armoire froide à chariot pour un coût total de **14 330 € HT** avec une **subvention de l'Etat** dans le cadre du plan de relance de **8 170 €**,
- Achat de Claustras pour séparer les maternelles et les primaires et ainsi faciliter la prise du repas dans le calme des plus petits. Coût : **1 520 € HT**.





# Le restaurant scolaire



# La garderie

Un service de  
Garderie répondant  
aux besoins des  
familles



# La garderie

**Garderie ouverte de 7h à 8h50 et  
de 16h30 à 19h**

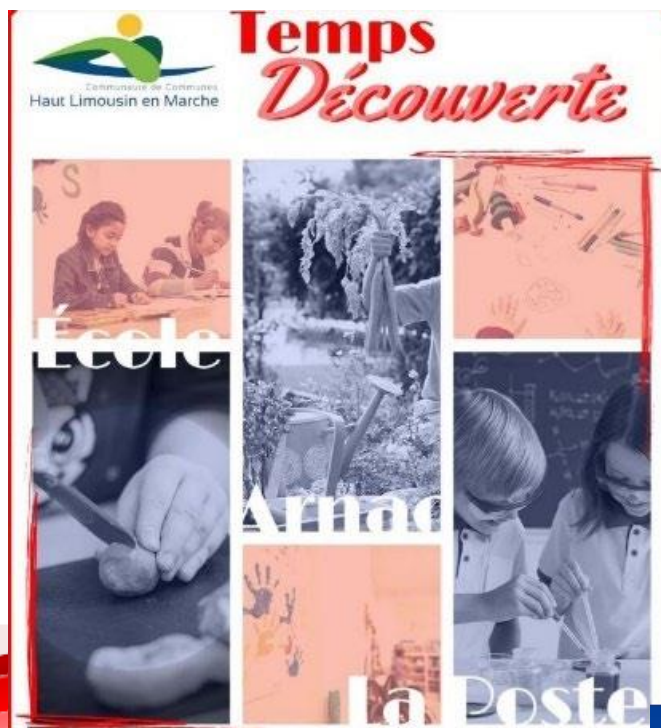
**Tarifs :**

**0,50 €** pour 30 minutes par jour de garderie et par famille  
et **1 €** par jour au-delà de 30 minutes (quelle que soit la  
durée) par jour et par famille un minimum forfaitaire de 15  
€ pour l'année scolaire aux familles.





# Les activités périscolaires





## En résumé

La Municipalité d'Arnac La Poste, de par l'infrastructure scolaire qu'elle offre, des services et activités périscolaires qu'elle propose, des moyens alloués à la pédagogie ainsi que des tarifs qu'elle applique, contribue pleinement à atteindre l'objectif que s'est fixée l'Education Nationale :

**Une École engagée pour l'excellence,  
l'égalité et le bien-être.**



La politique mise en place par la Municipalité participe pleinement à lutter contre les inégalités sociales et scolaires.

# Les effectifs

Des effectifs qui  
vont se

maintenir dans les  
années à venir





# Les effectifs



2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026	2026/2027
64	67	59	49	47	49 (54)	56	50



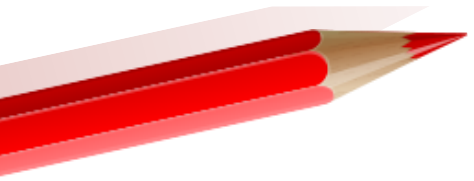
Ecole à 4 classes



Ecole à 3 classes



Ecole à 3 ou 2 classes ?



# Les effectifs



Effectifs 2024 – 2025 : prévision basse : 45 + 4TPS									
Prévision haute : 54									
	CM2	CM1	CE2	CE1	CP	GS	MS	PS	TPS
	3+1	10 +1	4	7+1	9	3 +1	4	5+1	4
1 <sup>er</sup> Scénario 3 classes	13 +2		20 +1			16 +2			
2e Scénario 3 classes	17 +2			16 +1		16 +2			
3e Scénario 3 classes	17 +2			19 +2			13 +1		
1 <sup>er</sup> Scénario 2 classes	33 + 3					16 +2			
2e Scénario 2 classes	24 +3				25 +2				

# Les effectifs

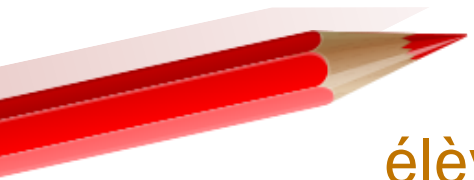


## Conséquences d'une fermeture de classe à la rentrée 2024 :

- Dégradation des conditions d'apprentissage
- Risque de décrochage scolaire
- GS, CP, CE1 : classes charnières dans les apprentissages.

\* Or les CP seront soit avec les maternelles et donc comment les aider à grandir et dans quelle ambiance l'apprentissage des fondamentaux va se faire ?

\* Soit les CP seront avec les élémentaires dans une classe de 36 élèves, bien au-dessus des 24 requis pour acquérir les fondamentaux en CP et CE1 et garantir la réussite de tous les élèves.





# Les effectifs



Nous supprimer une classe entraîne obligatoirement un regroupement à 4 niveaux au sein d'une même classe avec un effectif de plus 25 élèves et donc une diminution du temps d'encadrement par l'enseignant de tous ces enfants.

Cela va donc à l'encontre des directives du gouvernement annoncées dans la circulaire de la rentrée 2023 :

**Une École qui instruit, émancipe et protège.**



Sur le moyen et long terme, de telles fermetures sont donc sources d'inégalités territoriales et fragilisent le tissu social.

**Une Municipalité  
force de proposition**

**Un projet de  
territoire**

**Proposé depuis  
2021**

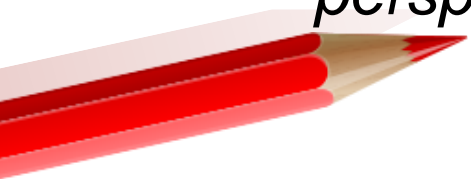


# La nécessité d'un projet de territoire



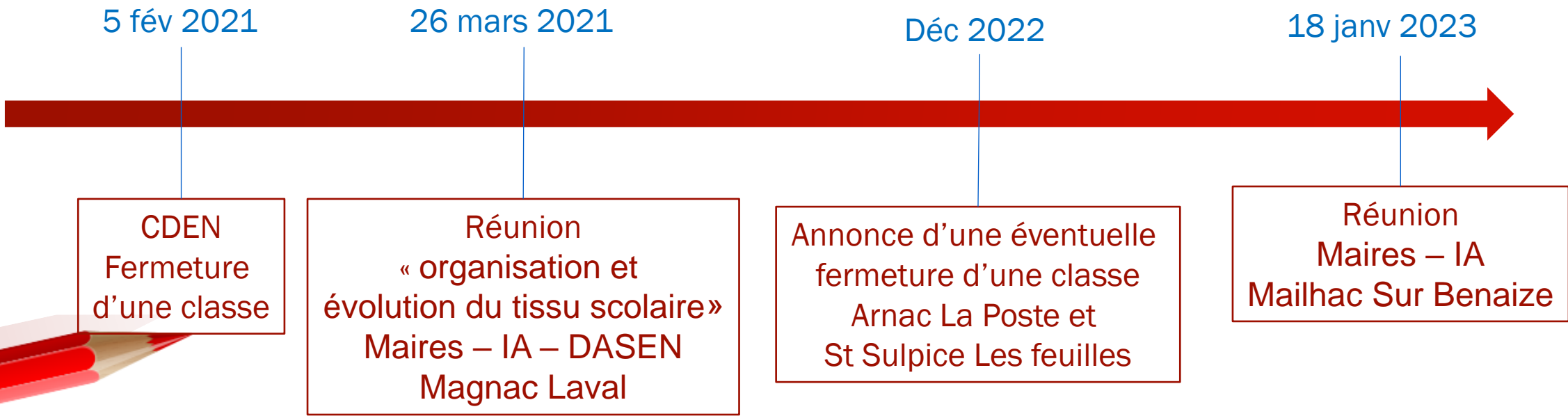
« Extrait de la circulaire rentrée 2023 »

*Dans les zones rurales, actuellement concernées par une baisse importante de la démographie, un dialogue triannuel sera mis en place afin de partager un diagnostic avec les élus locaux sur la situation et les perspectives d'ouverture ou de fermeture de classes.*

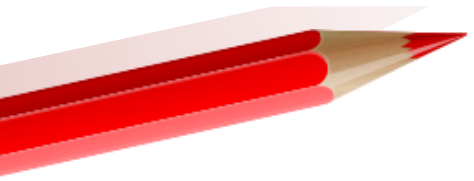
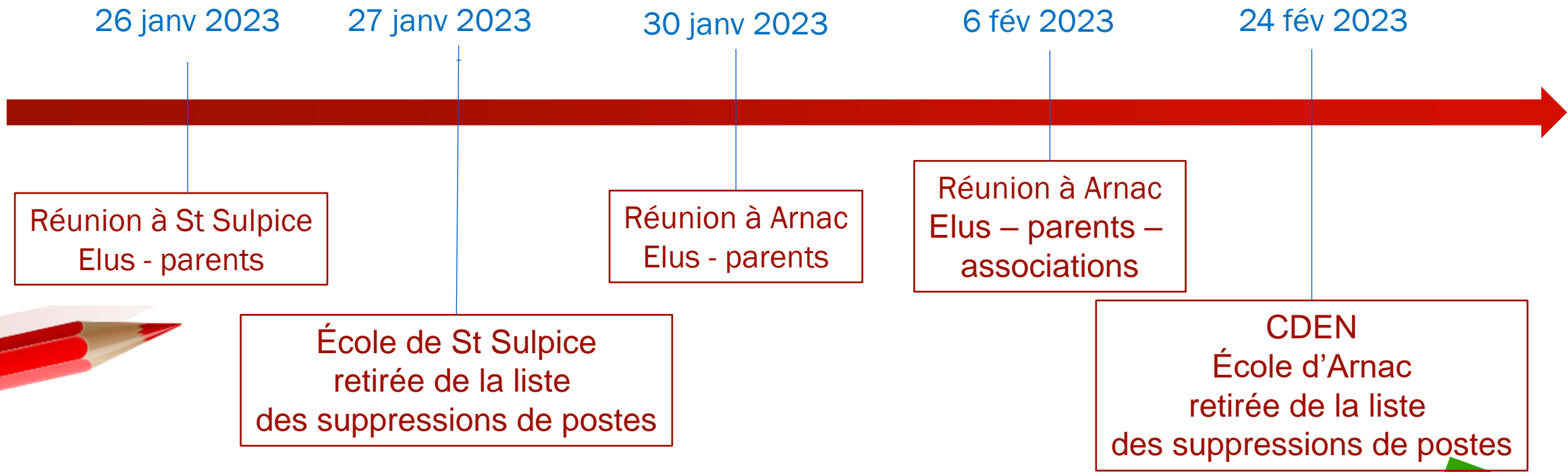




# La nécessité d'un projet de territoire



# La nécessité d'un projet de territoire



# La nécessité d'un projet de territoire



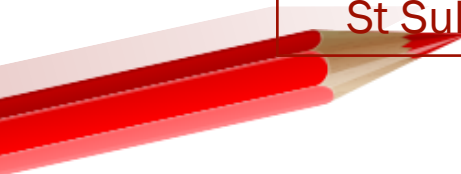
Déc 2023

16 janv 2024



Annonce d'une éventuelle  
fermeture d'une classe  
Arnac La Poste et  
St Sulpice Les feuilles

Réunion à la Maire de St Sulpice  
Elus - IA





# La nécessité d'un projet de territoire



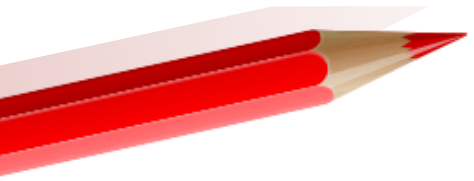
## Prévisions rentrée 2024 présentées par l'IA

Réunion du 16 janvier à St Sulpice Les Feuilles

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
4	5	4	3	9	7	4	10	3	49
13			19			17			
16				23			17		
25 (avec TPS) 21 sans					24				

ARNAC LA POSTE

St Sulpice LES FEUILLES

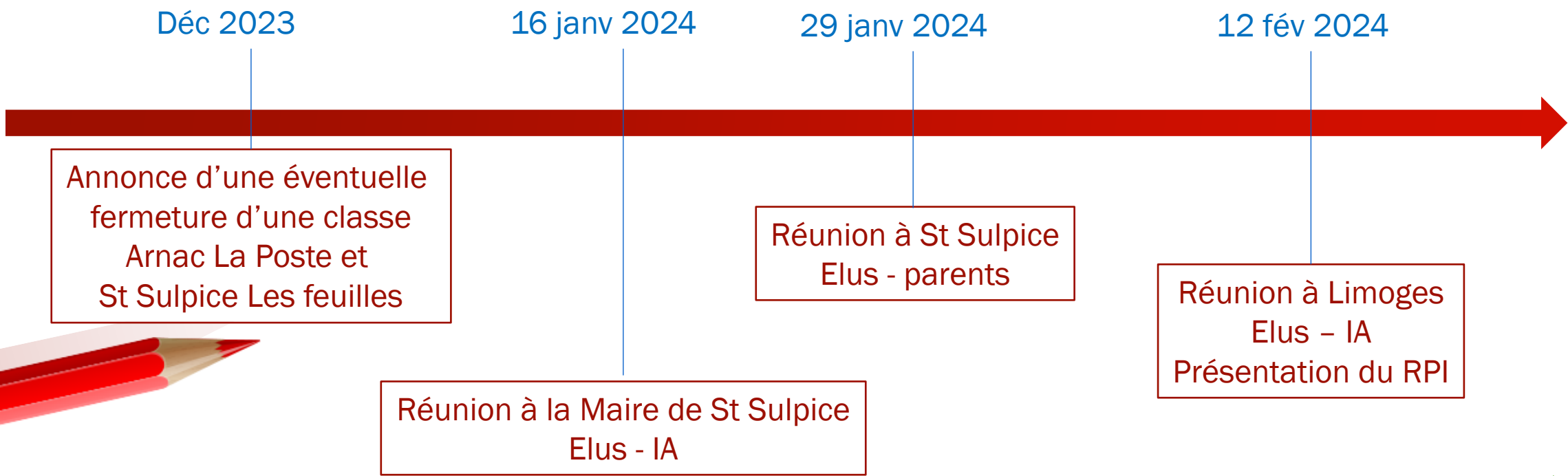


R24 (5 classes)

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
12	17	12	19	14	14	17	13	122
		12	12			12	13	
			7	14				
					14	5		

=> Nécessité d'une collaboration entre nos 2 écoles

# La nécessité d'un projet de territoire



# La nécessité d'un projet de territoire

Proposition d'un RPI  
avec maintien des 2 postes dans les 2 écoles  
Réunion à l'inspection académique du 12 février 2024

Année scolaire 2023/2024 :

Arnac-la-Poste : 3 classes      Saint-Sulpice-les-Feuilles : 6 classes

Prévisions rentrée scolaire septembre 2024 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	E/C sans mesure	E/C avec mesure
Arnac-la-Poste	4	5	4	3	9	7	4	10	3	49	16,3	24,5
Saint-Sulpice-les-Feuilles	4	12	17	12	19	14	14	17	13	122	20,3	24,4
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>171</b>		

Si RPI : RPI avec 7 classes pas possible. Donc répartition à faire avec 8 PE et 8 niveaux

	3 classes Arnac-la-Poste				5 classes Saint-Sulpice-les-Feuilles					TOTAL	E/C
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Arnac-la-Poste	8	17	21	15						61	20,3
Saint-Sulpice-les-Feuilles					28	21	18	27	16	110	22
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>171</b>	<b>21,3</b>

13 février 2024: Refus de la proposition par la Municipalité de St Sulpice Les Feuilles





**Devenir de notre école?**

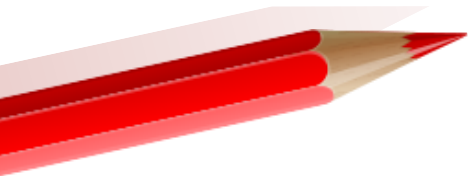
**CDEN  
lundi 4 mars**

# Nouvelles annonces gouvernementales




Décret actant 10 milliards d'euros de coupe budgétaire publié au « Journal officiel » avec près de 700 millions d'euros du budget annulés pour l'Education Nationale

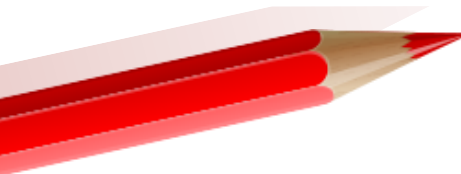
=> des postes et des réformes menacés ?



# Nouvelles annonces gouvernementales



PAROLES à  
Manon MEUNIER, Députée 3<sup>ème</sup> circonscription de la  
Haute-Vienne  
Isabelle BRIQUET, Sénatrice de la Haute-Vienne  
Christian REDON-SARRAZY, Sénateur de la Haute-  
Vienne







*Merci!*